

00091

(BS)

**COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE  
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)**

**12 SEPTEMBRE 1989**

**4EME JOURNÉE DU CILSS  
PROMOTION DES CÉRÉALES LOCALES**

**SE NOURRIR AU SAHEL**

**DOSSIER DE PRESSE**

## S O M M A I R E

- Se nourrir au Sahel
- Discours du Président en Exercice du CILSS
- Nécessaire mais difficile promotion
- Contraintes Macro-Economiques et Politiques de la consommation des céréales locales
- Programme des manifestations dans les Pays Membres du CILSS
- Le C. I. L. S. S.

\*<>\*<>\*<>\*<>\*<>\*<>\*<>\*

12 SEPTEMBRE 1989  
4EME JOURNÉE DU CILSS  
PROMOTION DES CÉREALES LOCALES

SE NOURRIR AU SAHEL

Le Sahel célèbre le 12 septembre 1989 la quatrième journée du Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel. La journée instituée par la 22<sup>e</sup> Session du Conseil des Ministres de l'Organisation en janvier 1986 à Dakar est placée sous le thème de la PROMOTION DES CÉREALES LOCALES AU SAHEL.

La recommandation en avait été faite par la rencontre régionale sur la Promotion des Céréales locales tenue à Thiès (Sénégal) du 24 au 28 octobre 1988.

La rencontre de Thiès marquait le coup d'envoi du programme PROCELOS qui était l'un des sept axes définis par le colloque de Mindelo au Cap-Vert en décembre 1986 sur la politique céréalier au Sahel.

Les manifestations organisées dans tous les Etats Membres à l'occasion de la journée tendront à faire connaître et aimer les plats à base de céréales sahéliennes.

La journée est aussi pour le Président en exercice du CILSS, Son Excellence Monsieur Al Hadj HISSEIN HABRE, l'occasion de s'adresser le 11 septembre dans un message radio-télévisé à toute la communauté sahélienne.

<><><><><><><><><><>

## 4EME JOURNÉE DU CILSS

DISCOURS DE SON EXCELLENCE AL-HADJ HISSEIN HABRE,  
 PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD  
 PRÉSIDENT EN EXERCICE DU COMITÉ PERMANENT INTER-ETATS  
 DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)  
 EMBARGO JUSQU'AU 11 SEPTEMBRE

<><><><><><><><><><><><><><><><><>

Sahéliennes, Sahéliens,

Demain, 12 Septembre, nous célébrons, pour la quatrième fois, la journée du CILSS. Un anniversaire est toujours un événement significatif ; et nous nous réjouissons à juste titre des seize années d'existence de notre Institution commune, le CILSS. Surtout que cette existence n'a pas été formelle, loin s'en faut. Dans l'infortune partagée, les peuples du Sahel et leurs dirigeants ont su développer une large solidarité. Et chacun d'entre nous, dans la limite de ses moyens, a toujours apporté quelque chose aux autres. Dans cet exercice, c'est certainement le cœur qui a le moins manqué à l'ouvrage.

Toutefois, les défis du Sahel sont toujours là, tenaces. Chaque saison en apporte la démonstration. Ainsi l'année dernière, à peine nous sommes-nous réjouis du retour des pluies que les criquets pèlerins réduisaient à néant les efforts de bien de paysans. Et cette année, le démarrage de l'hivernage est tardif, les pluies mal réparties et la menace acridienne se précise. Le Sahel n'a d'autre choix que celui d'assumer ce destin, son destin. C'est pourquoi, malgré la précarité de la situation, malgré l'instabilité d'une nature dont la constance dominante est son imprévisibilité, le Sahel fait face, avec courage et détermination, à son destin qui l'interpelle sans cesse. Un esprit nouveau, une conscience nouvelle entraînant les fils et les filles du Sahel à une meilleure approche de leurs relations avec la nature, à une gestion plus rationnelle de leur vie, la vie sahélienne.

Cette journée du CILSS, ainsi que l'a fort justement décidé la 24ème Session du conseil des Ministres de notre Institution a pour thème : **LA PROMOTION DES CÉRÉALES SAHÉLIENNES**. C'est là un défi bien difficile à tenir et dont les enjeux sont fort nombreux. La campagne agricole 1988/89 à la faveur d'une bonne pluviométrie a couronné les efforts des paysans avec une récolte record de plus de neuf millions de tonnes pour le Sahel. Cette réalité régionale cache bien sur des disparités. Ainsi, le Sénégal et la Mauritanie déficitaires, voisinent avec le Mali et le Burkina Faso excédentaires. Mais là est justement l'intérêt de notre Institution. La solidarité régionale doit permettre les transferts indispensables d'un pays à l'autre. L'autosuffisance alimentaire avons-nous convenu, sera régionale au Sahel ou ne sera pas. Seule la recherche de la complémentarité permettra à la région d'être globalement autosuffisante.

Je sais bien que l'organisation des échanges régionaux n'est pas sans difficultés. Et il est même des facteurs qui ne relèvent pas totalement de nous. La politique d'aide alimentaire des partenaires de coopération par exemple. Il n'empêche que les difficultés pas plus en la matière qu'en d'autres, ne sauraient nous arrêter; il y va de la crédibilité de la région : il faut que les excédents sahéliens résorbent les déficits sahéliens. Ce défi est celui des Etats sahéliens qui ont besoin de se mettre au diapason des populations elles-mêmes qui font déjà jouer d'un pays à l'autre, une admirable solidarité régionale. "Consommer sahélien" doit être le mot d'ordre par excellence ; en effet, le Sahel, déjà confronté à l'inclémence de la nature, à la dégradation des cours de ses matières premières, à un endettement lourd au regard de ses revenus, ne peut se permettre de consacrer ses maigres ressources à des importations dont il peut se passer. Les céréales produites au Sahel offrent toutes les garanties de qualité, de bon gout, les processus de transformation en sont suffisamment maîtrisés pour que tous, partout au Sahel, en consomment. C'est le devoir de tous. C'est aussi la juste récompense des efforts incommensurables consentis par nos paysans pour tirer de notre sol, tout ce qu'il peut offrir.

La tâche est difficile car l'homme est ainsi fait que ses habitudes ne changent pas du jour au lendemain. Mais il est également ainsi fait que devant un destin contrariant, l'homme doit d'abord faire face à lui-même ; partagé entre la tentation de la résignation fataliste et l'exaltante envie d'aller jusqu'au bout de lui-même. Je sais qu'au Sahel, toujours, cette exaltation nous habitera. Notre pari sur nous-mêmes, c'est cette volonté farouche de nous transcender. Notre victoire première est celle que nous remportons sur nous-mêmes. Le reste vient après, comme en prime. Nul doute que cette fois encore, un nouveau pari gagné ne vienne au crédit de cette région dont la première richesse est incontestablement le courage de ses enfants.

Vive le Sahel !  
Vive le CILSS !

Je vous remercie.

<XXXXXXXXXXXX>

## NECESSAIRE MAIS DIFFICILE PROMOTION

Le Sahel veut parvenir à l'autosuffisance alimentaire mais ne mange pas encore tout ce qu'il produit. Les pays membres du CILSS ont décidé de s'attaquer au paradoxe en lançant un programme de promotion des céréales locales.

À la faveur de la bonne pluviométrie, les neuf pays membres du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) ont globalement obtenu une récolte exceptionnelle. Plus de neuf millions de tonnes. Même en tenant compte des pertes après récoltes, des besoins de semences pour la prochaine campagne agricole, qui s'élèvent à un total de 1.634.000 t, le Sahel par sa production disponible pour l'alimentation pourrait s'autosuffire cette année. Les besoins alimentaires sont en effet estimés à 7.584.000 t contre un disponible de 7.629.000 t qui ne prend en compte ni les stocks des paysans encore difficiles à évaluer avec précision, ni les stocks existant.

Pourtant, le Sahel va importer des céréales 1.115.000 t d'importations sont déjà programmées. Elles sont constituées essentiellement de riz (734.100 t) et de blé (323.600 t). Du fait de ces importations, le Sahel sera en situation de surproduction. Certains pays, excédentaires en mil, le Niger, le Burkina, le Mali seront pourtant contraints d'importer du riz. De gréver davantage leurs balances commerciales, pourtant déjà fort mal en point. Mais aussi de réduire les revenus des paysans. L'abondance de l'offre se répercute en effet sur le cours des céréales. Dans la plupart des pays du CILSS, les pouvoirs publics ont entrepris d'encourager le développement des cultures vivrières pour arriver à l'autosuffisance alimentaire qui demeure l'objectif déclaré du Sahel. L'une des mesures incitatives est la garantie de prix rémunérateurs aux paysans. Tous les pays ont adopté un mécanisme de régulation des cours mis en oeuvre par un office céréalier. Ce mécanisme comporte généralement un prix plancher et un stock régulateur qui achète ou vend des céréales selon le marché.

Avec le surplus prévisible de cette année, le mécanisme ne sera que d'un effet fort limité. Il faudrait de très importantes ressources financières pour empêcher une chute brutale des cours. Déjà, dans certains pays, le sac de 100 kg de mil s'achète à 3.000 FCFA alors que le prix plancher est de 60 FCFA/kg. Des paysans, obligés de brader leur production à moitié prix, seront sans doute très peu enclin l'année d'après, à produire plus que pour leur besoins domestiques.

Y  
X  
 $\theta = \frac{\pi}{2}$   
 $\frac{\partial f}{\partial x} = 0$   
 $\frac{\partial f}{\partial y} > 0$

minima

maxima

stationary

points

inflection

points

extrema

points

stationary

points

extrema

points

C'est en ces termes, que se pose pour le Sahel, la problématique de la promotion des céréales locales. Le Sahel a opté pour l'autosuffisance alimentaire parce qu'il estime intolérable de devoir s'en remettre à l'extérieur en ce qui concerne ce domaine névralgique de la sécurité alimentaire. Malgré la sécheresse, malgré la désertification, les paysans sahéliens, chaque fois que les pluies ont été au rendez-vous, ont démontré leur capacité à produire quantitativement assez pour nourrir tous les Sahéliens. Malheureusement, le problème n'est pas seulement quantitatif. Les Sahéliens prennent deux céréales que le Sahel ne produit pas encore suffisamment. Il s'agit du riz et du blé. Plus de la moitié du riz consommé par le Sahel doit être importé chaque année.

Au Sénégal en particulier, ce sont les 3/4 des besoins qui sont importés. Pour le blé, c'est la quasi-totalité. Le Sahel n'en produit guère.

## I N V E R S E R

La promotion des céréales locales constitue la réponse du Sahel à l'inadéquation couteuse entre production et consommation. Il faut que le Sahel consomme d'abord ce qu'il produit avant de songer à importer. L'équation n'est pas simple à résoudre. Ces céréales non sahéliennes, le Sahel a commencé à les consommer depuis longtemps. C'est la stratégie coloniale française qui a introduit des cultures de rente (arachide, coton) pour ravitailler l'industrie métropolitaine. Ces cultures de rente ont été développées au détriment des cultures céréaliers. Il a donc fallu nourrir les Sahéliens. D'autres colonies du Sud-Est asistique se chargeront de fournir les brisures de riz. De nouvelles habitudes alimentaires ont donc été créées. Au point que le plat national du Sénégal, le fameux "thiéboudieune" n'est rien d'autre que du riz au poisson.

Les indépendances n'ont pas sonné le glas de cette stratégie de dépendance. Pour se procurer des devises, il fallait aux nouveaux Etats, exporter. Les cultures de rente ont donc continué à bénéficier de l'attention gouvernementale. Le résultat est qu'aujourd'hui, les cultures céréaliers sont arriérées. Aucune innovation technologique n'est venue accroître leur productivité. Elles restent liées à la pluviométrie en l'absence de toute intensification. Les premières sécheresses de la fin des années soixante ont frappé de plein fouet ces cultures. Plus de la moitié de la production dans certains pays, a été perdue. Pour éviter la famine, l'aide internationale a déversé sur le Sahel plus d'un million de tonnes de céréales. Depuis, presque toutes les campagnes agricoles ont été déficitaires et le Sahel a consommé de plus en plus de céréales importées. D'où un renforcement de la dépendance alimentaire. Les populations rurales ayant été les plus sinistrées, c'est vers elles que cette aide alimentaire a été principalement dirigée. A leur tour, ces populations, jusque-là restées attachées aux céréales qu'elles produisaient, ont contracté le virus des céréales importées.

Désormais au Sahel, c'est l'ensemble des populations qui cède aux sirènes des produits venus d'ailleurs. Ceux-ci, il est vrai, ne manquent pas d'atouts.

Le prix d'abord. Les céréales importées arrivent sur les marchés sahéliens à un cout inférieur à celui des cultures locales, soit parce qu'il s'agit de surplus à brader pour éviter un couteux stockage, soit parce qu'elles sont directement subventionnées. En 1988, le kilogramme de riz vendu dans un port sahélien ne revenait pas à plus de 60 FCFA/kg. La production locale coutait plus du double.

La céréale importée, a aussi le mérite d'avoir déjà été transformée et donc d'être d'une cuisson facile et rapide. Enfin, aliment de l'élite urbaine, elle apparaît à beaucoup comme un signe de promotion sociale à acquérir à tout prix.

Les céréales locales ne sont pas non plus exemptes de lacunes propres. Très peu transformées, elles requièrent une longue préparation. Le marché n'est pas non plus régulièrement approvisionné et il coute plus cher.

La promotion des céréales passe ainsi par l'inversion de ces données. Le CILSS a très tôt perçu que le clef de l'autosuffisance alimentaire du Sahel, était dans le développement des cultures céréalier. Le colloque de Mindelo au Cap-Vert en décembre 1986, le deuxième consacré par l'Institution sous-régionale aux politiques céréalier, a énoncé les mesures à prendre pour relever la production, mais aussi consommer. La promotion des céréales locales est l'un des axes. Le CILSS, avec l'assistance du Club du Sahel a donc lancé le programme de promotion des céréales locales, PROCELOS. Dans ce cadre, des études ont été menées dans tous les pays membres pour recenser les potentialités, identifier les entraves. Tout cela a ensuite été étudié par un colloque régional regroupant les différents intervenants de la filière céréalier : artisans, entrepreneurs, commerçants, économistes, techniciens, chercheurs, fonctionnaires, du secteur public sahélien ou des agences de coopération, etc. Au total 96 participants au colloque tenu à Thiès au Sénégal du 24 au 28 octobre 1988.

## IMPULSEUR

Les recommandations adoptées à l'issue des travaux concernent quatre secteurs d'activités. Le premier est relatif à la transformation et à la distribution. La capacité de transformation des céréales locales existe. Qu'il s'agisse d'unités industrielles, mais surtout d'unités artisanales. Ces dernières assurent pour l'heure la transformation des céréales. Il faut seulement déplorer la trop grande diversité des machines mises au point par l'artisanat, leur trop faible diffusion, leur absence de standardisation qui pose problème pour l'obtention des pièces de recharge. En conséquence, le colloque a recommandé la poursuite des recherches pour arriver à un matériel encore plus performant et de bien le diffuser. Il encourage également la création d'unités semi-industrielles.

S'agissant plus spécifiquement de la distribution, les consommateurs doivent être formés à l'utilisation des produits, informés sur les recettes culinaires. Les restaurateurs doivent bénéficier de stages de formation.

Le deuxième secteur d'activité est la dynamique de la consommation et les stratégies commerciales. Il apparaît que la perspective n'y est pas aussi sombre qu'au premier abord. De nombreux plats existent traditionnellement. Il n'y a presque rien à inventer donc. Il s'agit seulement de remettre au goût du jour de vieilles recettes quelque peu oubliées. Une demande se fait jour, qu'il faut soutenir. Le colloque recommande de soutenir la tendance observée d'une diversification de l'alimentation en répondant à la demande des consommateurs. Un marketing approprié doit être mené (adaptation du produit au désir du consommateur, définition d'une stratégie de prix, de promotion, de distribution et d'image de marque). Il faut aussi assurer la qualité et la disponibilité des produits.

Le colloque recommande aux Etats de créer un environnement économique, favorable à la promotion des céréales locales. S'agissant notamment des aides alimentaires, il s'agit de mieux les gérer, d'utiliser une partie des recettes qu'elles génèrent pour la promotion des céréales locales. Les bailleurs de fonds sont invités à soutenir ces efforts.

Enfin, en ce qui concerne la communication, le colloque a constaté de grandes lacunes. Les expériences réussies même au sein d'un même pays demeurent méconnues. Cette pièce maîtresse doit se développer, recommande le colloque, par la publication d'un bulletin de liaison, l'organisation d'une réunion technique régionale sur les méthodes de suivi des marchés de consommation alimentaire et l'organisation de manifestations de promotion des céréales locales à l'occasion de la journée du CILSS célébrée le 12 septembre de chaque année.



## LES CONTRAINTES MACRO-ECONOMIQUES ET POLITIQUES

### LA BAISSE DE LA PART RELATIVE DES CEREALES LOCALES DANS LA CONSOMMATION DES SAHELiens : UNE TENDANCE LOURDE, IRREVERSIBLE ?

Bien que les données statistiques des pays du Sahel soient encore peu fiables, la plupart des observateurs s'accordent pour constater un accroissement de la consommation de céréales importées au détriment des céréales locales. Malgré une hétérogénéité des situations à l'intérieur de la région sahélienne et selon les années, cette évolution apparaît comme une tendance lourde des deux dernières décennies.

Plusieurs facteurs sont couramment mis en avant pour expliquer cette évolution :

- La production céréalière augmente nettement moins vite que la population et reste largement soumise aux aléas climatiques ;

- Les importations de céréales produites en dehors de l'Afrique ont été facilitées par leur abondance sur le marché international à un prix relativement bas et par les possibilités pour les Etats sahéliens de s'endetter pour combler leurs déficits ;

- La régulation des marchés par des transferts intra régionaux est restée très limitée ;

- Les habitudes de consommation ont évolué au détriment des céréales locales, notamment dans les villes. Ce phénomène bien qu'encore mal connu, apparaît lié à plusieurs facteurs (non classés par ordre d'importance) :

\* Les céréales importées sont plus largement disponibles sur les marchés que les céréales locales (quantité et régularité) ;

\* Les céréales importées sont souvent vendues à un prix inférieur à celui des céréales locales (à un même niveau de comparaison) ;

\* Dans l'état actuel de la mécanisation des opérations de transformation, la préparation des céréales locales est nettement plus contraignante que celle des céréales importées ;

\* L'offre en produits céréaliers locaux transformés reste insuffisante et mal adaptée à la demande d'une partie des consommateurs, notamment urbains (durée de conservation, facilité de préparation...) ;

\* Les transformations culturelles des sociétés sahéliennes conduisent, dans certains cas, à une marginalisation des céréales locales dans la consommation.

Face à ces différents phénomènes tant endogènes qu'exogènes aux sociétés sahéliennes, la question qui est posée est de savoir si la tendance lourde observée est ou non réversible.

Concernant la production, les observateurs s'accordent à penser que les progrès techniques envisagés ne permettront pas, à court terme, de rendre la production indépendante des aléas climatiques.

Concernant les importations, le niveau de dépendance alimentaire et d'endettement des pays ne permet plus d'augmentation massive des importations.

Concernant l'évolution des habitudes alimentaires, la complexité de ce phénomène rend difficile une prévision des tendances à court et moyen termes. Quelques études relativement fines sur cette question tendent à montrer cependant :

- qu'on ne peut envisager sérieusement, à court terme, une substitution massive des céréales importées par les céréales locales ;
- qu'une substitution partielle semble possible à condition que soient levées certaines contraintes techniques et économiques ;
- que l'évolution de la consommation en ville apparaît davantage déterminée par une tendance à la diversification des produits et plats consommés plus qu'à un mimétisme vis-à-vis de modèles importés.

En résumé, on peut raisonnablement penser que la tendance lourde observée pourrait se ralentir à court terme. Un tel ralentissement, voire une réversibilité, pourrait être d'autant plus sensible si :

- la production s'accroît sensiblement,
- les céréales locales sont protégées vis-à-vis des céréales importées,
- la régulation du marché s'effectue davantage par des transferts intra-régionaux,
- les contraintes techniques et économiques sont levées pour relancer l'offre en céréales transformées, mieux adaptées aux nouvelles exigences des consommateurs.

## LA QUESTION DES FILIERES DE TRANSFORMATION

La relance de l'offre en céréales locales, sous une forme adaptée à la demande des consommateurs, implique une redynamisation des différentes filières de transformation.

Au sein du complexe agro-alimentaire des pays sahéliens, on peut distinguer trois principales filières. Celles-ci peuvent être définies par leur intensité en capital, leur mode de fonctionnement et de régulation et leur espace d'intervention :

### La filière domestique :

Elle occupe de loin la première place dans le système de la transformation des céréales locales. Sa principale force est le très faible cout monétaire des opérations qui s'y réalisent (pilage, seconde transformation manuelle etc.). Mais cet "avantage" constitue aussi sa faiblesse : la pénibilité du travail de ces opérations accentue la concurrence entre céréales locales et céréales importées au profit de ces dernières. En milieu urbain, le pilage manuel est de plus en plus considéré comme une véritable corvée par les femmes. Celles-ci préfèrent substituer au mil du riz plus facile à préparer. Cette contrainte tend cependant à s'alléger grâce au développement de la filière artisanale.

### La filière artisanale :

Elle joue désormais un rôle prépondérant dans la transformation des céréales locales, en particulier en ville. Notons tout d'abord que cette filière s'est largement développée sans qu'aucun investissement de recherche ou aucun projet ne l'y aide.

Elle constitue, aujourd'hui, la plus importante capacité de transformation mécanisée des céréales dans les pays du Sahel.

A titre indicatif, on peut estimer qu'au Sénégal, 3.000 moulins artisanaux sont actuellement fonctionnels. Leur niveau d'activité varie fortement d'un milieu à l'autre : au village, les moulins privés peuvent traiter entre 100 à 400 kg/jour ; dans les quartiers urbains, ces quantités s'élèvent jusqu'à 600 kg. En faisant l'hypothèse que la production moyenne par moulin est de 75 tonnes/an, la capacité de mouture de la filière artisanale au Sénégal serait de 225.000 tonnes par an, soit environ le quart de la production.

Le mode de fonctionnement de cette filière est basé sur le service: la ménagère amène son grain, qu'elle a elle-même décortiqué, pour le faire moudre à la finesse de son choix. Elle paie alors le service rendu en fonction de la quantité traitée (actuellement entre 10 et 25 FCFA/kg de grain humide).

Le système présente plusieurs avantages :

\* Il permet d'obtenir un produit de mouture correspondant au désir de la ménagère (farine ou semoule plus ou moins fine);

\* Les meuniers, travaillant comme prestataires de service, n'intègrent pas de marge commerciale dans le prix de la mouture, la farine produite n'étant pas vendue; ceci tend à en réduire son prix ;

\* Le cout d'investissement d'un atelier de mouture est abordable pour nombre de commerçants ou hommes d'affaires modestes (1,5 millions de FCFA au Sénégal). Sa rentabilité est acquise s'il dessert un village ou un quartier de plus de 1.500 habitants. Ceci explique la diffusion rapide de ce type d'unités dans les villes ou les bourgs ruraux.

La filière artisanale présente cependant divers inconvénients :

\* Elle n'assure actuellement que le travail de mouture. Les décortiqueurs sur le marché des équipements étaient, jusqu'à très récemment, soit trop couteux et complexes, soit très peu performants. En l'absence d'équipement mécanisés fiables, le décorticage continue donc d'être effectué manuellement, par voie humide, ce qui ne garantit pas une bonne conservation des farines.

Nos investigations sur cette filière nous permettent de conclure qu'il existe néanmoins une forte demande de la part des meuniers pour s'équiper en petits décortiqueurs. De leur avis, la diffusion de tels équipements leur permettrait de passer au procédé par voie sèche. On peut envisager ainsi, qu'en plus de leurs activités de service, les ateliers artisanaux puissent produire des farines et semoules destinées à la vente.

\* Ces ateliers travaillent à un cout supérieur aux moulins industriels qui bénéficient d'économies d'échelle. Cet inconvénient est cependant compensé par le fait qu'en étant très décentralisés, ces moulins n'appliquent pas de marge commerciale.

\* Les moulins motorisés ne sont rentables que pour des villages dont la population est supérieure à 1.500 habitants. Ceci explique le grand nombre d'équipement villageois en panne. Ils ont été installés, en effet, dans de trop petits villages où les quantités traitées sont insuffisantes pour couvrir les frais d'entretien et de réparation.

Notons ici qu'existent, depuis 3 ans, des moulins à traction animale dont la capacité de traitement correspond à des villages de 150 à 300 habitants. Ces systèmes sont actuellement diffusés avec succès au Sénégal et au Burkina Faso.

### La filière industrielle :

La plupart des pays sahéliens sont aujourd'hui équipés d'unités industrielles de transformation des mil, sorgho et maïs, d'une capacité variable selon les pays (10 à 30.000 t/an).

Ces unités avaient été installées dans le principal but d'approvisionner le marché urbain en produits de qualité et de longue conservation. Jusqu'à présent, elles n'ont fonctionné qu'épisodiquement et leur capacité de traitement reste largement sous utilisée.

Elles présentent cependant un certain nombre d'avantages :

- \* Grâce aux économies d'échelle qu'elles autorisent, ces unités travaillent à un cout plus faible que les unités artisanales ;

- \* Leur équipement permet de réaliser les opérations de décorticage et mouture ; ces unités sont donc actuellement les seules capables de traiter rapidement de grandes quantités de céréales ;

- \* Les produits finis ont une bonne qualité de conservation.

Malgré ces avantages, les industries sont confrontées à de gros problèmes :

- \* Elles sont d'abord très mal intégrées dans les circuits de commercialisation du mil brut, largement dominés par le petit commerce privé. Ceci conduit à de très gros problèmes d'approvisionnement de ces unités : les fortes variations de prix des céréales nécessitent des achats groupés en période de récolte et entraînant d'importants couts de stockage. D'autre part, la qualité aléatoire des produits livrés (hétérogénéité des grains, présence de sable, pierre, etc...) tend à faire augmenter le cout de la transformation à cause des pertes au cours de nettoyage.

Face à ces difficultés, les industriels ne s'avèrent prêts à travailler qu'à la condition d'un approvisionnement en matière première assuré par les offices céréaliers nationaux.

- \* L'équipement utilisé est exclusivement importé et sa complexité rend indispensable la présence de techniciens à haut niveau de qualification.

- \* Les procédés de décorticage utilisés ne permettent souvent qu'un rendement de 70 % (contre 80 % dans les filières domestiques et artisanales). Ce résultat technique a un effet sensible sur le cout de transformation.

- \* Enfin ces industries à forte intensité capitaliste sont faiblement créatrices d'emplois en comparaison de la filière artisanale.

D'une façon générale, dans le contexte actuel des bas prix des céréales sur le marché mondial, et en comparaison des marges qu'elles réalisent sur la transformation des céréales importées (blé et maïs), ces entreprises n'ont que peu d'intérêt à se lancer dans le traitement des céréales locales. La quasi-totalité des opérations qu'elles ont menées jusqu'à présent n'ont été réalisées que parce que la matière première ou le produit fini était subventionné. Ce n'est pratiquement qu'à cette condition que les industries acceptent de travailler sur les céréales locales. De l'avis des entrepreneurs africains potentiels, la transformation industrielle du mil apparaît comme une activité à haut risque, d'autant plus que les capitaux dont ils disposent sont relativement limités.

Que conclure de ces quelques remarques ? Quelles filières de transformation sont susceptibles de répondre aux problèmes que pose l'évolution des styles alimentaires en milieu urbain ?

La réponse doit sans doute d'abord prendre la forme d'un compromis. La plupart des politiques de transformation des céréales locales se sont jusqu'ici appuyées exclusivement sur la filière industrielle. Celle-ci a incontestablement déçu les espoirs qu'on avait placés en elle.

C'est en réalité la filière artisanale qui constitue aujourd'hui, dans ce domaine le secteur d'activité le plus dynamique et le plus innovateur.

Ce phénomène nous conduit à tirer une conclusion importante :

Face aux contraintes de la consommation des céréales locales en milieu urbain, les populations ont su trouver des réponses appropriées à leur environnement. Mais les céréales importées continuant de progresser dans la consommation, ces réponses sont sans aucun doute insuffisantes. Elles témoignent cependant d'un dynamisme sur lequel les actions de développement se sont insuffisamment appuyées. Comme nous l'avons évoqué précédemment, la plupart des contraintes liées à la filière artisanale peuvent être levées. Plusieurs projets en cours dans les pays africains le montrent.

L'introduction de décortiqueurs par voie sèche dans des ateliers de mouture permet de passer au stade de la production de farines et semoules de bonne qualité et répondant à la demande des consommateurs. C'est le cas notamment des ateliers de transformation mis en place au Sénégal (Bambey, Tambacounda, Dakar) en Gambie (Brikama), au Mali (Koutiala), au Nigéria (Maiduguri), au Botswana (Kanye), au Zimbabwe et dans plusieurs pays d'Afrique australe, avec l'aide de divers organismes. Ces expériences sont encore jeunes mais dignes d'une attention particulière car leurs résultats apparaissent très prometteurs.

Leur réussite tend aujourd'hui à orienter le choix des filières de transformation vers des unités dites "semi-industrielles". Leur capacité de production (environ 200 tonnes/an), leur niveau d'équipement, leur organisation du travail les placent, en effet, à "mi-chemin" entre l'artisanat et l'industrie. Ces unités ont sans doute un réel avenir si tant est que le capital initial nécessaire (actuellement estimé à 10 millions de FCFA, mais probablement réductible) corresponde aux capacités d'investissement des petits entrepreneurs africains.

Il reste certain, qu'avec la diffusion à court terme de  
les petits débrouilleurs, les ateliers semi-industriel devront à  
soutenir la concurrence des unités artisanales qui pourront à  
travailler comme prestataires de service. Il n'est pas sûr, dans  
ce cas, que les économies d'échelle réalisées par ces unités  
semi-industrielles, parviennent à compenser le fait qu'elles  
devront, pour vendre leurs produits finis, passer par des  
distributeurs.

La promotion d'unités semi-industrielles doit donc sans doute se faire avec prudence et avec le souci de rendre leur fonctionnement le plus souple possible. Ces unités doivent pouvoir, en effet, s'adapter facilement au caractère aléatoire de la production et de la commercialisation des céréales locales.

L'intérêt de cette nouvelle voie signifie-t-il que la filière industrielle n'a pas de place dans les politiques de transformation ? Nous serions tentés de répondre qu'elles doivent sans doute avoir un rôle plus modeste à jouer que jusqu'à présent. En ayant concentré la quasi-totalité des investissements extérieurs dans ce secteur, les industries ont détourné l'attention des décideurs et des experts en développement. Ceux-ci ont sous-estimé l'intérêt des unités artisanales. Leur non prise en compte dans l'élaboration des politiques céréalières en témoigne.

La filière industrielle bénéficie, cependant, de nombreux acquis technologiques, qu'elle peut désormais valoriser. Sa redynamisation apparaît plus aisée que celle de la filière artisanale. Comparé à la multitude des petits ateliers décentralisés, non reconnus et non recensés, les industries se présentent comme des partenaires plus facilement mobilisables car déjà identifiés. Autrement dit, relancer l'offre en céréales locales en s'appuyant sur le secteur artisanal, exigera la mise en oeuvre de nouvelles formes d'intervention.

<><><>><><>><><>><><>><>

**4EME JOURNÉE DU CILSS  
PROGRAMMES DES MANIFESTATIONS  
DANS LES PAYS MEMBRES**

Les manifestations organisées dans le cadre de la journée dans les différents Pays Membres ont une trame commune. Elles ont toutes pour but de recenser et de diffuser les acquis en matière de technologie de transformation ainsi que les produits à base de céréales locales.

Il s'agit aussi de sensibiliser les opérateurs économiques et les bailleurs de fonds à la nécessité et à la rentabilité de la promotion des céréales locales et d'inciter les chercheurs à y orienter leurs recherches.

**BURKINA FASO**

La journée sera marquée par une grande exposition-vente de matériel/équipement de transformation de céréales locales, de produits et mets à base de céréales locales.

Des jeux-concours radio "sésame ouvre-toi" et un concours culinaire sont également prévus.

La journée va constituer le point de départ d'un programme de promotion des céréales locales. Une équipe va être mise en place pour exploiter les résultats de la journée (édition et diffusion de fiches de recettes, informations complémentaires sur les expériences présentées, etc.).

**CAP-VERT**

Dans l'archipel, le Ministre du Développement Rural et des Pêches, présidera une table ronde sur le thème pour faire le point des acquis et tracer des perspectives. Des concours dotés de prix sont organisés à la radio et à la télévision. Un concours de poème et de composition musicale est également prévu. Le journal "VOZ DI POVO" consacrera un reportage au thème.

**GAMBIE**

La cellule de génie agricole va procéder à une démonstration de machines de transformation de céréales (moulins). Un film audiovisuel fait sur cette démonstration par la cellule de communication agricole sera projeté dans les six divisions agricoles du pays.

Par ailleurs, une séance de dégustation de plats à base de céréales sera organisée dans un restaurant de Banjul. Les membres du gouvernement, les diplomates y seront invités.

### GUINEE BISSAU

Les moulins à grain vont être vulgarisés en milieu rural dans les villages de 150 à 300 habitants. Il s'agit d'équipement collectifs de transformation des céréales qui allègent grandement le travail des femmes. Des mets à base de céréales locales seront également préparés et vulgarisés.

Un comité composé du Correspondant National du CILSS, de représentants de la recherche agricole, de l'organisation des femmes et des agences de coopération a été mis en place pour coordonner le programme.

### M A L I

Après la rue du CILSS à Ouagadougou, c'est au tour du Mali de se doter d'une allée du CILSS. Elle sera plantée d'arbres le 12 septembre. D'autres reboisements seront également effectués. La promotion des céréales proprement dite est prévue dans les sept régions dans un souci de décentralisation. Une exposition de produits aura lieu à Bamako.

Sur le plan médiatique, un reportage est prévu en zone CMDT ainsi qu'un jeu-concours sur le CILSS. Des affiches et banderoles décoreront la capitale.

### MAURITANIE

Outre le thème général, promotion des céréales locales, la Mauritanie place la journée sous le thème du rôle des populations dans la lutte contre la désertification.

Le Comité national CILSS et la fédération des agriculteurs et éleveurs organisent conjointement une exposition d'équipements agricoles modernes. L'occasion sera saisie pour faire connaître les plats à base de céréales locales. Les lauréats du concours culinaire recevront leurs prix à cette manifestation présidée par le Ministre du Développement Rural. Des récompenses iront également aux collectivités qui se sont positivement distinguées dans la fixation des dunes. Une diffusion de foyers améliorés est également prévue.

NIGER

La promotion est abordée sous l'angle de la transformation, de la conservation et de la distribution des produits dérivés des céréales locales. Une large détection de préparations culinaires a été entreprise. Dans chaque région, un premier prix de 100.000 FCFA et un deuxième de 50.000 FCFA seront attribués pour les meilleures recettes.

Les recettes recensées feront l'objet de fiches qui seront largement distribuées.

Le 12 septembre, l'~~Association des Femmes des Assots de Préparation Nigeraises~~ restaurateurs feront à Niamey à base de céréales. La sensibilisation s'adressera aux autorités, aux restaurateurs, aux services de Protection Maternelle et Infantile pour les aliments de sevrage.

SENEGAL

La promotion des céréales locales a cours au Sénégal depuis de nombreuses années. Pour la journée du CILSS, un slogan "Valorisation des Céréales Locales, un impératif pour nous" va être vulgarisé. La journée va être l'occasion de faire le point des acquis et de définir de nouvelles voies.

Une intensification des actions promotionnelles va se faire avec un large recours aux mass média pendant une semaine. Une seule journée ayant été jugée insuffisante.

Une exposition sera inaugurée par le Ministre du Développement Rural le 12 septembre. Les résultats de la recherche, les produits, les procédés de transformation seront exposés.

L'exposition sera l'occasion d'une rencontre de tous les acteurs de la filière céréalière. Une démonstration culinaire débouchant sur une dégustation aura lieu avec la collaboration de l'Institut de Technologie Alimentaire, le Ministère du Développement Social et le Ministère du Tourisme grâce auquel les restaurants de Dakar inclueront ce jour des plats locaux à l'intention des touristes. Des manifestations sont aussi prévues dans les autres régions du pays.

TCHAD

Des sous-thèmes ont été définis. La gestion de l'eau pour la sécurisation de la production céréalière, le stockage et la commercialisation des céréales et la conservation des ressources naturelles et les énergies domestiques.

En matière de promotion, des visites vont être organisées. Le groupement précoopératif de Bokoro à Zooku de N'Djaména recevra les visiteurs. Une démonstration de transformation traditionnelle de céréales sera faite. Quelques moulins à mil à N'Djaména même seront également visités.

<><><>><><><>><><>><>

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE  
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL

**STRUCTURES**

Le CILSS a été créé le 12 septembre 1973 à Ouagadougou par six pays du Sahel, le Sénégal, la Haute-Volta, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Puis en 1976, la Gambie et le Cap-Vert rejoignent l'Organisation. Le dernier membre, la Guinée-Bissau, a adhéré en janvier 1986.

Le Siège du Comité est à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso.

Le CILSS a été créé à la suite d'une sécheresse qui a frappé le Sahel à partir de 1968. Le Sahel est une bande de territoire bordant le désert du Sahara au sud, large de 200 à 500 km du nord au sud et longue de 4.500 km<sup>2</sup> d'est en ouest. Il couvre une superficie de 5,3 millions de km<sup>2</sup> pour une population d'environ 39 millions d'habitants. Les revenus par habitant y sont les plus faibles au monde. Ils s'échelonnent de 80 dollars pour le Tchad à 420 pour la Mauritanie.

**Le CILSS a pour mandat :**

\* Etudier l'ensemble des problèmes qui font obstacle à la réalisation de l'autosuffisance alimentaire et à la recherche d'un nouvel équilibre écologique au Sahel, afin de mieux définir les politiques régionales adéquates d'intervention ;

\* Procéder à la collecte, au traitement et à la diffusion des informations quantitatives et qualitatives, afin de sensibiliser les Etats Membres et la Communauté Internationale aux problèmes cruciaux de la région et de contribuer à la coordination des politiques de développement, de recherche, de formation menées contre la sécheresse et la désertification.

\* Promouvoir la réalisation d'actions d'intérêt sous-régional et régional tendant à renforcer la coopération, d'une part entre les Etats Membres dans leurs efforts communs de lutte contre la sécheresse et la désertification et assurer le suivi de ces actions ; d'autre part entre eux et les autres Etats ;

\* Mobiliser les ressources nécessaires au financement des programmes régionaux et sous-régionaux définis dans le cadre de l'autosuffisance alimentaire et de la lutte contre la désertification ;

\* Contribuer à la coordination des aides d'urgence obtenues dans le cadre régional et sous-régional afin de promouvoir leur utilisation comme facteur de développement.

Le Comité comprend les Organes suivants :

- La Conférence des Chefs d'Etat qui se réunit tous les deux ans, est l'instance de l'Organisation. Elle se réunit en session ordinaire une fois tous les deux ans. Elle définit la politique de coopération du Comité et les grandes orientations du programme de lutte contre la sécheresse et de développement au Sahel. Des décisions sont prises à l'unanimité. La présidence de la Conférence des Chefs d'Etat est assurée à tour de rôle pour une durée de deux ans par chacun des Chef d'Etat. Le Président en exercice depuis janvier 1988 est le Chef de l'Etat tchadien Al Hadj HISSEIN HABRE.

- Le Conseil des Ministres est chargé de promouvoir toutes les actions tendant à la réalisation des objectifs du Comité. Il se réunit une fois par an en session ordinaire. Il est présidé par un Ministre Coordonnateur. La présidence du Conseil des Ministres est assurée à tour de rôle pour une période de deux ans. L'actuel Ministre Coordonnateur, depuis janvier 1988 est Monsieur Carlos CORREIA, Ministre d'Etat au Développement Rural et des Pêches de Guinée Bissau.

- Le Comité Technique des Experts est chargé de suivre les actions et programmes du Système CILSS, d'examiner les rapports annuels d'activités et d'évaluer la progression des travaux entrepris par le Comité. Le Comité qui se réunit une fois par an, comprend le correspondant national du CILSS dans chaque pays, un haut fonctionnaire d'un Ministère multiséctoriel, le Secrétaire Exécutif et les deux Directeurs Généraux.

- Le Conseil de Direction est un organe de maintien de cohérence, d'intégration et de rationalisation du système. Il a pour tâche d'identifier et de supprimer les duplications, d'harmoniser les programmes de travail et d'examiner les questions administratives et institutionnelles. Il comprend le Secrétaire Exécutif et les Directeurs Généraux des Institutions Spécialisées. Présidé par le Secrétaire Exécutif, il se réunit deux fois par an.

- Le Secrétariat Exécutif est sous l'autorité du Ministre Coordonnateur, l'organe d'exécution du Comité. Il est dirigé par un Secrétaire Exécutif nommé par le Conseil des Ministres pour une période de trois ans. Son mandat est renouvelable une seule fois. L'actuel Secrétaire Exécutif, Monsieur BRAH Mahamane du Niger a été nommé en 1984. Son mandat a été renouvelé en 1987.

## Les Institutions Spécialisées :

- Le Centre AGRHYMET (Agro-Hydro-Météorologie) chargé d'assurer la formation et la recherche, et l'application en Agrométéorologie et Hydrologie opérationnelles a été créé en 1977. Il se trouve à Niamey au Niger.

- L'Institut du Sahel, créé en 1976 à Bamako au Mali, a en charge la coordination et la recherche et de la formation dans les Etats Membres.

## **FINANCEMENT**

Le CILSS mène ses activités grâce aux contributions des Etats et aux subventions des pays ou organismes donateurs. La contribution des Etats Membres pour l'exercice 1989 s'élevait à 444.481.709 FCFA. Les Etats y contribuent suivant une clef de répartition. Le Burkina, le Mali, le Niger et le Sénégal 15 % ; la Mauritanie et le Tchad 10 % ; la Guinée Bissau 8 % ; le Cap-Vert et la Gambie 6 %.

Les aides proviennent principalement des pays de l'OCDE pour le bilatéral et de la Commission des Communautés Européennes et du Système des Nations Unies pour le multilatéral.

Les pays donateurs du Sahel sont regroupés dans le Club du Sahel, cadre de concertation créé à Dakar en 1976. Son siège est à Paris à l'Organisation de Coopération et de Développement Economique. Outre l'OCDE, le Sahel reçoit une assistance du monde islamique. Il existe au sein de l'Organisation de la Conférence Islamique, un comité de solidarité avec le Sahel.

Le CILSS a mobilisé des partenaires de coopération environ 200 millions de dollars pour des projets régionaux.